

**Communiqué de « L'Assemblée Parents - Enseignants – Habitants » au sujet
de l'expérimentation en cours au collège Badiou à Reynerie.**

Nous prenons connaissance avec attention des réserves du rectorat sur la poursuite de l'expérience en cours sur les enfants de Reynerie, qui associe la fermeture du collège de proximité et la dispersion des élèves de 6^o aux 4 coins de l'agglo (Balma, Tournefeuille, rive droite, Rangueil).

Il est notamment dit qu'il s'agit de « *trouver des réponses aux questions qui se sont découvertes en cours d'avancée du projet : la poursuite de scolarité de ces élèves post 3e : gestion de la dernière cohorte des 3e du collège Raymond Badiou ; la prise en charge des montées pédagogiques dans les cinq collèges de secteur des ex-élèves de Badiou* » (*La Dépêche du 6 Juin 18*). Or, nous rappelons que pendant toute l'année dernière, nous avons alerté vigoureusement et avec insistance tant le rectorat que le Conseil départemental sur ces mêmes points, **et demandé un moratoire** afin d'étudier de façon sérieuse la faisabilité d'un projet décidé sur un coup de tête et ne tenant aucun compte de nos inquiétudes et de nos propositions.

A cela s'ajoute la question démographique, qui se pose également dans notre quartier. N'en déplaise au Conseil départemental, toujours aussi « communicant » et friand d'approximations, le collège Badiou, qui scolarisait 450 élèves à l'époque était en 2016/17 le collège REP+ le plus important de l'agglo, le second en effectifs étant Bellefontaine ! Et les écoles du quartier tournent à pleine capacité.

L'an dernier, le Conseil départemental et le rectorat ont choisi de passer en force et d'ignorer notre avis et nos avertissements, sur ces points et bien d'autres. Ils commencent cette année à en réaliser la pertinence.

Maintenir le collège Badiou pour tous les niveaux jusqu'à l'ouverture du futur collège, (prévu sur un terrain toujours pas acheté), permettrait de résoudre entre autres, les questions soulevées par le rectorat, tout en laissant le temps de réfléchir à un projet viable, **qui respecte la demande des parents d'un collège de proximité, et qui permette une bonne prise en charge des élèves**. Voilà la seule décision raisonnable face aux difficultés rencontrées.

Faute de quoi, les choses ne peuvent que s'aggraver et de nouvelles difficultés surgir, dont les enfants paieront à coup sûr le prix fort.

« L'Assemblée Parents - Enseignants – Habitants »

Toulouse le 07/06/2018

Envoyé au Ministère de l'Education Nationale, au Rectorat, au Conseil Départemental, à la Presse.